



Bureau directeur

PROCES VERBAL N°07

REUNION DU 06 MARS 2019

PRESENTS : VALLET Jean François – FEOUGIER Stéphanie – JULIEN Laurent – MILHAN Eric – ARNAUD Roland

POINTS RESSOURCES HUMAINES PAR STEPHANIE FEOUGIER

- Dossier Franck VOSSIER : Information du nouveau montant RC, solde vacances en trop, et des congés payés. Procédure en stand-by.
- Dossier Thibault FOURNEL : Contrat en CDI validé, en classification C. Essayer de voir dans le cadre du PEC, s'il y a possibilité de renouveler en CDI PEC. Demander à Thibault de faire un état des actions sponsoring auxquelles il participe totalement et/ou partiellement.
- Prime MACRON : non validée, remettre la réponse aux membres du CSE
- Prime Techniciens : Validée, identique à celle attribuée au service administratif à savoir 200 € brut. Une note de service paraîtra pour valider le mode type de calcul pour les primes exceptionnelles en fonction des jours d'absence sur une saison sportive, à savoir :
de 0 à 19 jours d'absence = 100 % de la prime,
de 20 à 39 jours d'absence = 50% de la prime,
de 40 et plus jours d'absence = 0% de la prime.
Chaque salarié aura une réponse personnelle pour le remercier de son travail et de son adaptation suite aux différentes absences.
Cette prime reste exceptionnelle et non pérennisée.
- Rappel du règlement intérieur sur les articles N°3.3 et 3.6 alcool et cigarettes. Demande d'achat d'un cendrier. Il sera fixé au niveau de l'entrée principale, seul endroit autorisé pour fumer.
- Retour sur les fiches de postes suite au travail d'auto évaluation des collaborateurs du service marketing et administratif. Dans le cadre de la finalisation de la réorganisation de ce service, une nouvelle ventilation des tâches de chacun va être faite.
- Echange sur les questions CSE, La collaboration avec cette instance est de plus en plus constructive et sereine. L'échange n'est plus dans la suspicion en permanence mais une réelle collaboration constructive.
- Validation du nouvel organigramme (cf. annexe)

- Information de la mise en place d'un coffre-fort afin de stocker les tickets restaurants et le peu de liquide présent au sein du CDA
- Retour de l'analyse du contenu des différents contrats, heures travaillées, RTT, RC et classification. Elodie et Stéphanie vont se rendre à la fédération en présence de l'A2EF et du SNAAF pour reprendre l'ensemble des contrats et faire valider leur valeur au niveau juridique.
- Prime Aymeric DAVID : validation de cette dernière sous le mode de calcul suivant :
 - 1- Sur les nouveaux contrats et ou sur des contrats existants mais seulement sur la base de la différence excédante. Un pointage sera fait par Isabelle sur le volet comptabilité en prenant comme base la saison dernière.
 - 2- Pack OL : ok, mais uniquement sur le surplus de la base du montant de l'achat de ce dernier.
 - 3- Proratiser l'implication de Thibault sur le marketing (support, phoning etc.....) afin de lui attribuer aussi une prime pour cette saison.
 - 4- Demande de Mme FEOUGIER de bien discuter les dossiers réalisés par Aymeric et Thibault en commun, la base de la prime sera de 5% du montant, sur la même base de calcul, nouveau contrat et ou augmentation de ce dernier par rapport à la saison dernière.
 - 5- Elodie fera cette étude en collaboration avec Isabelle, et à l'issue de ce retour, une note de service sera établie afin de pérenniser ce mode de calcul.
- Echanges sur les problèmes rencontrés sur les dossiers qui étaient gérés par les managers de proximité : validation et décompte des vacances, des congés payés, des récupérations, ainsi que sur le manque de communication sur le travail réalisé par les salariés, le non-respect du règlement intérieur, l'attitude et le comportement.
- Éric MILHAN informe le bureau directeur de la mise en place d'un placard avec serrure dans la cuisine - salle de convivialité. Ce placard est destiné à stocker l'alcool des commissions, chaque président de commission se verra attribué une clé. Ce placard sera en fonction dès le 07 mars 2019.

POLE FORMATION PAR ROLAND ARNAUD

- RDV au Collège MALHRAUX
 Roland ARNAUD informe le bureau du déroulement de la réunion au collège MALHRAUX de Romans sur Isère suite aux remarques d'Emilie.
 Personne rencontrée, Mme BOIS Conseillère principale d'éducation.
 Mme BOIS a bien reçu la convention envoyée dernièrement, n'en possédait pas jusqu'à ce jour et souhaite échanger sur le contenu.
 Mme BOIS a très bien compris et apprécié notre besoin de se rencontrer pour analyser et mettre au point le fonctionnement de la classe foot.
 Le collège MALHRAUX est très attaché à la classe Foot (CHAF)
 Mme BOIS répond point par point aux questions d'Emilie et apporte des éléments concrets permettant d'envisager des interventions plus sereines pour la fin d'année scolaire.
 Actions mises en place.
 Mise à jour et diffusion de la liste des élèves à Emilie.
 Création des fiches parents et remise à Emilie.
 Echange d'informations pour les absences des élèves.
 Précision sur le fonctionnement de l'équipe éducative.

- Participation Educateurs DDAF au Jury BPJEPS.
Suite à la sollicitation du F.E.A PRIVAS, concernant la participation au jury de 2 Educateurs du DDAF.
Roland ARNAUD demande au bureau directeur de valider cette participation
Le bureau directeur valide cette participation et demande à Roland ARNAUD de contacter les éducateurs pour le choix des 2 participants.
- Ordinateur portable, remplacement.
Suite à la restitution de l'ordinateur portable de Jean Marie TERRASSE, cet appareil a été vidé de ces applications, nettoyer par Hervé SCOPINSKI (informatique LauraFoot) est donc disponible pour utilisateur au DDAF en sachant que l'ordinateur de Sylvain FAUCUIT est H.S.
Roland ARNAUD demande au bureau directeur de valider l'affectation de l'ordinateur restitué à Sylvain FAUCUIT.
Le bureau directeur valide la demande et demande de faire le nécessaire avec Sylvain FAUCUIT qui prendra contact avec notre prestataire ORMA Informatique pour installation des applications nécessaires à l'utilisation pour son poste de travail.
- Intervention Pauline JOTTEUR.
Suite à une sollicitation de Pauline JOTTEUR du F.E.A Privas et membre du Comité de Direction du DDAF, concernant une présentation au pôle formation du DDAF du concept BPJEPS.
Roland ARNAUD demande au bureau directeur de valider cette intervention.
Le bureau directeur valide la demande et demande à Roland ARNAUD d'organiser cette intervention lors d'un ETD.
- Intervention Thérèse MERLIN.
Afin de se présenter à l'équipe technique et faire connaissance avec les éducateurs départementaux. Thérèse MERLIN référente du "Foot en milieu scolaire" souhaite intervenir lors du prochain ETD soit le 15 mars.
Le bureau directeur demande à Roland ARNAUD d'inscrire cette intervention dans l'ordre du jour et d'en avertir les éducateurs départementaux.
- Dossiers fusions de clubs.
A la demande de Thomas FONTANILLS en charge de ces dossiers, Roland ARNAUD questionne le bureau directeur sur les réponses à apporter aux demandes de Thomas FONTANILLS et les directives à prendre pour répondre aux clubs concernés.
Le bureau directeur précise que concernant le dossier BAS VIVARAIS, Thomas FONTANILLS doit re-questionner les dirigeants selon la réponse qui lui a été faite par Jean François VALLET.
Concernant le dossier EURRE/CHABRILLAN/ALEX, Eric MILHAN fait le point avec Thomas FONTANILLS.
Le bureau directeur demande à Roland ARNAUD de transmettre les éléments à Thomas FONTANILLS.
- Demande présence administrative au DDAF des éducateurs
Roland ARNAUD propose au bureau directeur la demande des éducateurs départementaux concernant la possibilité de pouvoir effectuer une présence administrative au DDAF pour leur permettre de préparer les actions, stages, modules de formations et différents bilans ensemble ou uniquement les éducateurs concernés.
Cette présence sera à la demande et suivant le besoin.
Le bureau directeur valide la demande.

Le bureau directeur demande à Roland ARNAUD de gérer ce fonctionnement avec attention et précise que les demandes doivent être faites suffisamment à l'avance à Roland ARNAUD en d'en informer Elodie.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée.



District Drôme Ardèche de Football

NOTE DE SERVICE – ORGANIGRAMME SALARIÉS

